

COMMISSION CONSULTATIVE POUR UNE VILLE INCLUSIVE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Procès-verbal de la Commission consultative pour une ville inclusive de la Ville de Québec officiellement convoquée et tenue le jeudi 26 septembre 2024, de 17 h 00 à 20 h 30 en mode hybride, soit à l'Édifice Andrée-P.-Boucher, 1130, route de l'Église (salle de réception RC-15) à Québec ainsi que par visioconférence (TEAM).

- Commissaires présents :**
- David Weiser. Président de la commission consultative et conseiller municipal du district du Plateau
 - Claude Lavoie. Commissaire. Conseiller municipal du district de Saint-Rodrigue, président de l'Arrondissement de Charlesbourg
 - Marie-Pierre Boucher. Commissaire. Conseillère municipale du district de Louis-XIV, membre du comité exécutif
 - Aimée Dawson. Commissaire
 - Boufeldja Benabdallah. Commissaire
 - Guitté Hartog. Commissaire
 - Isabelle Genest. Commissaire
 - Mélina Seymour. Commissaire
 - Rachel Ruest. Commissaire
 - Simon April. Commissaire (*visioconférence*)
- Commissaires absents :**
- Juan Mansilla, commissaire
 - Mario Gagnon, commissaire

- Membres présents la Ville de Québec :**
- Marie-France Loiseau. Directrice générale adjointe. Direction générale (*visioconférence*)
 - Martin Lefebvre. Directeur. Service des relations citoyennes et des communications
 - Renée Desormeaux. Directrice. Service de la culture et du patrimoine
 - Manon Collette. Secrétaire de la commission. Directrice de projet. Service des relations citoyennes et des communications
 - Alexandra H. Devault. Directrice de la division de la culture. Service de la culture et du patrimoine
 - Sylvie Roy. Directrice de la division du vivre-ensemble et de la cohésion sociale. Direction générale (intérim)
 - Sylvain Berthiaume. Directeur de section. Service de la culture et du patrimoine
 - Frédéric Smith. Conseiller à la commémoration. Service de la culture et du patrimoine
 - Renée Fleury. Conseillère en culture. Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
 - Geneviève Duhaime. Conseillère en culture. Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
 - Nancy Lebeuf. Conseillère en culture. Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
 - Mélanie Courteau. Conseillère à l'information. Service des relations citoyennes et des communications
 - Audrey-Anne Béchar. Conseillère en communication. Service des relations citoyennes et des communications

1. Ouverture de la séance

M. David Weiser, président de la Commission consultative pour une ville inclusive, souhaite la bienvenue à tous. L'ouverture de la séance est déclarée à 17 h 00. Dix (10) commissaires sont présents (7 citoyens et 3 élus). Le quorum est confirmé.

M. Weiser souligne la présence de M^{me} Mélina Seymour. Il la félicite pour sa nomination à titre de commissaire. Les participants sont invités à se présenter. Tous souhaitent la bienvenue à M^{me} Seymour et la félicitent pour sa nomination.

1. Affaires courantes

2.1. Adoption de l'ordre du jour du 26 septembre 2024

L'ordre du jour est déposé pour son adoption. Sur la proposition de M. Claude Lavoie, appuyée par M. Boufeldja Benabdallah, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.2. Approbation du rapport du 24 avril 2024

Le rapport de la ½ journée de réflexion des commissaires du 24 avril 2024 est déposé pour approbation. Sur la proposition de M^{me} Aimée Dawson et appuyée par M. Boufeldja Benabdallah, le rapport est approuvé à l'unanimité.

2.3. Approbation du procès-verbal du 25 avril 2024

Le procès-verbal du 25 avril 2024 est déposé pour approbation. Sur la proposition de M. Claude Lavoie et appuyée par M. Boufeldja Benabdallah, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Sujets d'actualité

Le président présente les sujets d'actualité : la suite de la ½ journée de réflexion; retour sur les présentations du 25 avril 2024; dépôt du bilan 2023 de la commission au conseil; Journée internationale du vivre-ensemble; un prix pour le Parcours du vivre-ensemble; Fête de la Ville de Québec; proclamation de journées particulières; journées nationales de commémoration; une proposition de commémoration; Loi sur la laïcité de l'État (Loi 21).

3.1. La suite de la ½ journée de réflexion des commissaires

Le 24 avril 2024 s'est tenue une ½ journée de réflexion des commissaires. Les commissaires délégués au dossier sont M^{me} Ruest, M. Benabdallah et M. Weiser. Avant la séance du 26 septembre, ils ont envoyé la question suivante aux commissaires en prévision d'un tour de table : « À la lumière du rapport, quel est votre point de vue sur la suite des travaux de la commission? ». Faits saillants des discussions et des recommandations :

Rapport	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le document reflète ce que les commissaires ont soulevé lors de cette journée. ○ Il y a plusieurs propositions. Être réaliste. Les commissaires ont très peu de réunions.
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ○ Un poste de « co-président » est proposé. ○ Cette nouvelle fonction serait occupée par un(e) citoyen(e) commissaire. ○ Proposition à analyser par le comité directeur.
Administration	<ul style="list-style-type: none"> ○ Assurer l'encrage de la commission dans les travaux de l'organisation municipale. ○ Un encrage de la commission pour que le vivre-ensemble soit partie prenante. ○ Lien avec la direction de la division du vivre-ensemble et de la cohésion sociale. ○ Inviter les unités administratives à considérer la commission dans leurs travaux. ○ Prévoir une rétroaction des commissaires suivant une présentation (séance suivante).
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Se coller davantage à l'actualité et des enjeux soulevant des débats. ○ Avoir des discussions plus concrètes pour donner un sens plus tangible aux travaux. ○ Fonctionner par projet. Avoir les moyens que les recommandations aboutissent.
Citoyens	<ul style="list-style-type: none"> ○ Approcher les leaders des communautés et les conseils de quartier (structure existante). ○ Rencontrer et inviter les citoyens à travailler avec les commissaires (en équipe). ○ Constituer des sous-comités sectoriels pour avancer les travaux avec les citoyens.
Prix annuel	<ul style="list-style-type: none"> ○ Attribuer annuellement le prix du vivre-ensemble de la commission (reconnaissance).

3.2. Retour sur les présentations du 25 avril 2024

Pour une rétroaction des commissaires, le président demande s'il y a des commentaires additionnels en lien avec les présentations du 25 avril dernier, soit le Parcours du vivre-ensemble et la Vision de l'habitation. Faits saillants :

Parcours du vivre-ensemble

- **Bilan du programme** : à présenter aux commissaires lors d'une prochaine séance de la commission.
- **Formation en ligne** : accès gratuit au Parcours du vivre-ensemble à transmettre aux commissaires.
- **Ambassadeurs** : le souhait des commissaires à être ambassadeurs est rappelé. Informations à transmettre.
- **Participants** : des enjeux en lien avec le Vivre-ensemble ont été soulevés par les participants au parcours. L'opportunité est de cibler des problématiques sur lesquelles les commissaires peuvent se pencher.

3.3. Dépôt du bilan 2023 de la commission au conseil municipal

Le 21 mai 2024, les commissaires étaient invités à une réception au Salon du maire. Suivant la réception, ils se sont dirigés vers la salle du conseil. Le maire a fait la lecture de la Déclaration du vivre-ensemble. Il a présenté et remercié les commissaires présents. M. Weiser a officiellement déposé le bilan 2023 de la commission à cette occasion. Il remercie M^{me} Dawson, M^{me} Ruest et M. Gagnon pour leur présence à l'événement du 21 mai dernier.

3.4. Journée internationale du vivre-ensemble en paix

La Division du vivre-ensemble et de la cohésion sociale a le mandat d'organiser des activités dans le cadre de la Journée internationale du vivre-ensemble en paix. Pour ce faire, elle met en place un comité interservices afin de développer une programmation rassembleuse. Une première rencontre est prévue le 27 septembre 2024. M^{me} Manon Collette siège au comité à titre de représentante du Service des relations citoyennes et des communications. Elle tiendra la commission consultative informée des développements au moment opportun. Les commissaires offrent leur implication dans ce dossier. Un suivi est à faire auprès de la direction responsable du projet.

3.5. Un prix pour le Parcours du vivre-ensemble

Le 6 juin dernier, La Ville a reçu le prix « Pour un Québec sans racisme » pour la réalisation du Parcours du vivre-ensemble. Cette distinction honorifique a été remise à M. Lavoie et à M^{me} Harris, par le ministre responsable de la Lutte contre le racisme. Le président félicite l'équipe, dont M^{me} Irena F. Harris pour ce prix prestigieux.

3.6. Fête de la Ville de Québec du 3 juillet 2024

Les commissaires étaient invités à la cérémonie protocolaire du 416^e anniversaire de la Ville de Québec. Un retour est effectué auprès des membres qui ont assisté aux festivités. Tous sont d'avis que c'est une réussite. Le bilan 2024 est en rédaction. Un virage est bien amorcé pour l'édition 2025. Le dossier du 3 juillet est un exemple concret de ce que la commission peut avoir comme influence auprès de l'administration municipale.

3.7. Proclamation de journées particulières à la Ville de Québec

Le cadre de référence et le calendrier de la Ville de Québec sont présentés. La Ville reçoit plusieurs demandes de soutien à des causes sociales. Ces demandes se divisent en trois catégories : 1. Pavoisement (hissée d'un drapeau) symbolique de la cause; 2. Illumination d'un ou de plusieurs édifices municipaux aux couleurs de la cause; 3. Port d'un ruban symbolique de la cause. Voici le calendrier annuel de la Ville de Québec présenté aux commissaires :

CALENDRIER ANNUEL DE LA VILLE DE QUÉBEC		
JANVIER	29	Commémoration de la Grande Mosquée de Québec. Drapeau du vivre-ensemble et Port du carré vert.
MARS	11	Journée de commémoration nationale des victimes de la COVID-19. Mise en berne des drapeaux des édifices municipaux.
	17	Journée de la Saint-Patrick. Illumination des bâtiments et des silos en vert. Drapeau de l'Irlande au mât d'honneur.
MAI	16	Journée nationale du vivre-ensemble. Illumination bâtiments et silos en bleu. Drapeau des Nations-Unies au mât de courtoisie.
	17	Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Illumination bâtiments et silos couleurs de l'arc-en-ciel. Drapeau de la diversité et de l'inclusion au mât de courtoisie.
	18	Journée nationale des patriotes. Mise en berne des drapeaux (hôtel de ville).
JUIN	21	Journée nationale des peuples autochtones. Illumination bâtiments et silos en orange + drapeau de la Nation Huronne-Wendat.
	24	Fête nationale du Québec. Illumination des bâtiments et des silos en bleu et en blanc + drapeau du Québec (mât d'honneur).
JUILLET	1	Fête du Canada. Illumination des bâtiments et des silos en rouge et blanc + drapeau du Canada (mât d'honneur).
	3	Fête de la Ville de Québec. Illumination bâtiments, silos bleu et doré. Drapeau VDQ (mât d'honneur) et 22 ^e régiment (mât courtoisie).
AOÛT	15	Fête nationale de l'Acadie. Illumination bâtiments et silos bleu, jaune, blanc et rouge. Drapeau de l'Acadie au mât d'honneur.
SEPTEMBRE		Fin de semaine de la fête du Travail
		Fête arc-en-ciel. Illumination bâtiments et silos couleurs de l'arc-en-ciel. Drapeau de la diversité et de l'inclusion au mât de courtoisie.
	30	Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Illumination bâtiments et silos orange. Drapeau Nation HW (mât de courtoisie).
NOVEMBRE	11	Jour du Souvenir. Mise en berne des drapeaux (tous les édifices municipaux) + port du coquelicot par les élus.
DÉCEMBRE	24-25	Noël. Illumination des bâtiments et des silos en blanc.

Recommandations de la commission :

- Québec ville joyeuse : Avoir des cérémonies joyeuses pour véhiculer que « Québec est une ville joyeuse ».
- Journée du vivre-ensemble : opportunité pour remettre le « prix du vivre-ensemble » de la commission.

3.8. Journées nationales de commémoration

Commémoration de la Grande Mosquée de Québec – 29 janvier

Le souhait de la commission est de préciser le rôle de la Ville de Québec en s'inspirant de la Ville de Montréal. Pour y répondre, M. Smith et M^{me} Collette ont rencontré en juin dernier, M^{me} Milot, Conseillère en protocole au Bureau des relations internationales de la Ville de Montréal. Les faits saillants sont présentés aux commissaires.

Ville de Montréal - Depuis 2017, Montréal fait une commémoration à l'Hôtel de Ville (à l'intérieur) pour la communauté et sans les médias. Le bureau du Protocole est responsable. Présidé par un élu, l'événement est non religieux et non politique. Il y a des prises de parole de membres de la communauté de plusieurs confessions. Le positionnement est dirigé vers la paix. La commémoration est en toute simplicité et à coût nul pour Montréal.

Recommandations de la commission :

La commission souhaite recommander à la Ville de Québec de prendre en main la commémoration de la Grande Mosquée du 29 janvier. M. Benabdallah est le commissaire désigné pour représenter la commission afin d'échanger

avec le Comité de commémoration citoyenne actuellement responsable. M. Weiser et M^{me} Hartog se proposent pour assister M. Benabdallah dans ce dossier. M. Lavoie offre aussi son support aux commissaires délégués.

3.9. Marche mondiale des femmes et monument aux femmes immigrantes

Le président invite M^{me} Hartog à présenter sa proposition en lien avec la Marche mondiale des femmes et le monument aux femmes immigrantes. Voici les faits saillants présentés ainsi que les recommandations entendues.

Marche mondiale des femmes

M^{me} Hartog souligne que l'an prochain, c'est le 25^e anniversaire de la Marche mondiale des femmes. Québec est la ville hôte de l'événement qui a lieu en octobre 2025. Ce mouvement mondial a reçu l'adhésion et la participation de 6 000 groupes et de 160 pays. La toute première édition a d'ailleurs débuté à Québec en 1995 sous le thème « *La Marche du pain et des roses pour lutter contre la pauvreté et la violence faite aux femmes* ». Le souhait de la commissaire est que la Ville de Québec soit partie prenante à ce mouvement international.

Recommandation de la commission

La commission est en appui à la demande de M^{me} Hartog. La recommandation est de faire un avis de proposition à un prochain conseil municipal afin que la Ville soit partie prenante à la Marche mondiale des femmes 2025.

Monument aux femmes immigrantes venues

La proposition de M^{me} Hartog vise à rendre hommage au courage des femmes immigrantes qui ne baissent pas les bras pour défendre leur dignité, leur soif de liberté et vivre dans un monde sans violence. L'opportunité présentée s'inscrit dans ce contexte. La Marche mondiale des femmes est une occasion pour l'installation d'une plaque commémorative en l'honneur de ces femmes ainsi que célébrer les 30 ans de la Marche Du pain et des roses.

Prochaine étape de la commissaire

La Commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ) est maître d'œuvre des monuments et des plaques commémoratives sur le territoire de la Capitale nationale. La recommandation de M. Smith à M^{me} Hartog est de communiquer avec M. David Girard de la CCNQ afin de convenir de la suite du projet de plaque commémorative.

3.10. Loi sur la laïcité de l'État (Loi 21)

Le souhait des commissaires est d'avoir une présentation afin de comprendre la Loi sur la laïcité de l'État (Loi 21). Le but étant d'avoir une vision claire de la Loi pour mieux intervenir dans l'avenir. Une démarche est en cours afin de répondre à cette demande. Nous tiendrons les commissaires informés au moment opportun.

4. Politique culturelle 2025-2030

4.1. Politique culturelle 2025-2030

La Politique est présentée par M. Sylvain Berthiaume, directeur de section ainsi que M^{me} Renée Desormeaux, directrice du Service de la culture et du patrimoine. La direction souligne que la nouvelle politique arrive 20 ans après la sortie de la politique du maire Lallier. Pour son élaboration sur une année, plusieurs parties prenantes ont été consultées, soit : les citoyens, les acteurs du milieu culturel professionnel et amateur, les artistes, les organismes communautaires, les secteurs éducatifs et économiques et les bailleurs de fonds. Les dernières validations sont en cours. L'adoption au Conseil de ville est prévue en novembre 2024. Les commissaires félicitent la direction du Service de la culture et du patrimoine pour le dossier et la présentation. Voici les commentaires et recommandations :

- **Énoncé de positionnement** : du point de vue des commissaires, il nécessite de la précision pour plus d'inclusivité.
- **Axes et ambitions** : les axes sont à transmettre aux commissaires pour leur lecture et leurs recommandations.
- **Québec ville joyeuse et festive** : il faut sentir ce positionnement dans l'image qui appuie la Politique culturelle.
- **Incubateur** : l'opportunité communiquée est de stimuler la culture avec un incubateur comme dans d'autres villes.
- **Assurer l'accessibilité et la gratuité de la culture** : promouvoir l'accessibilité de la culture.

4.2. Cadre d'intervention en commémoration

Le cadre d'intervention en commémoration est envoyé aux commissaires en septembre. À la séance du 26 septembre, M. Frédéric Smith recueille les suggestions des commissaires, lesquels doivent nourrir la réflexion du Comité de commémoration et de toponymie.

Tous sont d'avis qu'il faut une mise à niveau ainsi que des gestes qui démontrent l'évolution de la société. Exemples soulevés : les toponymes critiques, la place des femmes, la représentativité des Premières Nations, les luttes sociales. La mise en valeur de l'histoire de la Ville de Québec est également soulignée.

Le cadre d'intervention en commémoration est à retransmettre aux commissaires pour leur relecture. La nouvelle version est prévue à l'été 2025. Le mandat est important. Un sous-comité de la commission est recommandé pour y contribuer. M^{me} Aimée Dawson et M. Boufeldja Benabdallah se proposent pour être les commissaires délégués au dossier.

5. Bilan 2023 en accessibilité universelle

M. Lavoie souligne que la Ville de Québec a déposé un bilan de ses réalisations pour l'année 2023 du Plan d'action en matière d'accessibilité universelle 2021-2024. La présentation prévue à la séance du 26 septembre est écourtée. La documentation est à transmettre aux commissaires pour leur lecture. Le prochain plan est en développement. Son dépôt est prévu en juin 2025. La Commission consultative pour une ville inclusive est à impliquer dans cet important dossier.

6. Politique en développement social

M. Weiser invite mesdames Geneviève Duhaime et Nancy Lebeuf, conseillères au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire à présenter le sujet de la Politique en développement social.

Mise en contexte de la présentation : le contexte de la Ville, comme entité et territoire, a évolué. La Vision en développement social 2013 est à actualiser pour mieux répondre aux besoins des citoyens, des partenaires et des intervenants municipaux. La Politique en développement social découlera directement de la Stratégie de développement durable. À terme, elle sera assortie à d'un plan d'action intégré qui viendra remplacer le Plan d'action solidaire adopté en 2021 par la Ville de Québec.

Recommandations de la commission

- **Communauté :** la notion de « communautés versus communauté » est interrogée. La recommandation est d'utiliser le singulier afin de promouvoir l'inclusivité de tous les citoyens, quelle que soit leur nationalité. Éviter de cloisonner une communauté. Promouvoir la communauté de Québec dans son ensemble pour un meilleur sentiment d'appartenance.
- **Responsabilité sociale :** ce volet est à développer en s'inspirant d'ISO 26 000 - Responsabilité sociétale. [Lien ici](#).
- **Orientations :** il est indiqué « *Individu qui vit dans une communauté, habite et travaille dans un milieu de vie* ». Le mot « travaille » restreint la participation citoyenne. Suggestions en remplacement : qui habite, qui participe, qui occupe.
- **Orientations :** la diapo est linéaire, segmentée. Présenter un portrait circulaire avec le citoyen au centre est suggéré.

7. Conclusion et mot de la fin

M. Lavoie fait une mention de félicitation aux fonctionnaires de la Ville de Québec. Il souligne la qualité du travail et le professionnalisme des employés de l'administration municipale, dont les participants à la séance du 26 septembre.

7.1. Programmation 2024-2025

La date de la prochaine séance est à déplacer. Une proposition est à transmettre aux commissaires afin de convenir de la date. Les commissaires vont aussi recevoir une communication visant à convenir des dates des séances pour l'an prochain. Le souhait est de présenter et approuver le calendrier 2025 à la prochaine séance de la commission.

7.2. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, M. Weiser déclare la levée de la séance de la commission consultative à 20 h 25.



David Weiser
Président de la Commission consultative



Manon Collette
Secrétaire de la Commission consultative

APPROUVÉ : À la séance du 28 novembre 2024 de la Commission consultative pour une ville inclusive